

FONDATION DU LÉMAN

2015
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

fondation@leman.ch

CONTENU

I. PRESENTATION DE LA FONDATION

1. Constitution et but
2. Principes particuliers pour l'activité dans les pays en voie de développement
3. Principes particuliers pour l'activité dans les pays industrialisés
4. Renforcer les liens entre les organismes de coopération suisses et européens
5. Les projets génèrent des donateurs

II. REALISATIONS DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

1. *Tatari Project* à Tallinn (Estonie)

III. REALISATIONS DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

1. *Rosemont School* à Dublin (Irlande)

IV. AUTRES REALISATIONS

1. *SAXUM : Centre d'activités et Centre de ressources multimédia* à Abu Gosh (Israël)
2. *Centre d'Information et Recherche en matière d'Education, CIRME* (Suisse)

I. PRESENTATION DE LA FONDATION

1. Constitution et but

La Fondation du Léman a été constituée selon le droit suisse le 26 août 1986, à l'initiative d'un groupe d'universitaires et d'entrepreneurs européens, présidé par le Professeur Edgardo Giovannini, ancien recteur de l'université de Fribourg et Dr honoris causa de l'Université de Lausanne. Institution reconnue d'utilité publique, la fondation est placée sous la surveillance du Département de l'Intérieur de la Confédération Helvétique. Par arrêté du 5 novembre 1986, le Conseil d'Etat de la République et du Canton de Genève a exonéré la Fondation du Léman des impôts sur le revenu et la fortune.

La Fondation, en conformité avec ses statuts, vise l'amélioration de la formation spirituelle, humaine, sociale, culturelle et artistique de la personne humaine et à cette fin, elle cherche à promouvoir le rôle de la famille. Elle développe ses activités dans tous les pays, sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion ou de condition sociale.

2. Principes particuliers pour l'activité dans les pays en voie de développement

Promotion humaine et sociale par la formation, développement autonome et durable

La Fondation du Léman est convaincue qu'il n'est de richesse que d'hommes, dans la mesure où l'on offre à chacun les moyens d'accomplir la plénitude de ses qualités potentielles de créativité humaine et de travail bien fait. Pour cette raison elle s'est engagée dans des programmes de coopération ayant pour objet le développement des personnes individuelles par la contribution aux tâches de formation professionnelle et humaine dans une perspective d'excellence pour le bien de tous. Contribuer à l'auto-développement des pays concernés tout en respectant l'objectif du développement durable, tel est bien l'une des caractéristiques des programmes pris en charge par la Fondation : formation des personnes humaines, recherche scientifique et innovation technique constituent les maître-mots d'une professionnalisation équilibrée et performante par lesquels l'être humain réussit plus aisément à produire les biens et services qui lui sont nécessaires, tout en préservant sur le long terme les ressources naturelles. Le progrès vers une société basée sur le savoir (knowledge based society) et la responsabilité permet d'harmoniser la croissance économique et le respect de l'environnement, en assurant ainsi une qualité de vie pour les générations futures et en diffusant la conviction que le fait de s'enrichir est possible sans pour autant appauvrir autrui.

Valorisation du rôle de la femme et de son travail au service de la famille

Les femmes, davantage que les hommes, ont le don de faire participer leurs enfants et leur entourage à leur savoir et au fruit de leur travail qu'elles réalisent souvent au sein de leur famille. L'éducation des enfants, qui implique surtout l'engagement de la mère, constitue une activité professionnelle à part entière, qui est à la base de tout effort ultérieur d'éducation et de formation du 'capital humain', et donc du développement économique d'un pays. Cependant, ce travail des mères au foyer, n'étant pas une activité rémunérée, est insuffisamment prise en compte dans les statistiques économiques et retient peu l'attention des programmes politiques. Cela met ces femmes en situation désavantageuse par rapport à celles qui exercent un travail professionnel rémunéré. Par ses projets de formation, la Fondation veut contribuer à créer des conditions socio-économiques favorables qui

permettent aux femmes d'harmoniser leurs occupations familiales avec le désir d'une vie professionnelle reconnue et réussie.

Droits de l'Homme et subsidiarité

Le manque de stabilité politique provoqué par des situations d'injustice à l'intérieur des pays ou par un manque de solidarité entre les nations peut devenir aussi un obstacle au développement économique et social. Assurer l'application des Droits de l'Homme, c'est assurer la prospérité. La sauvegarde de ces Droits pour le bien du genre humain est une des premières fonctions des organisations internationales. Il est particulièrement important que l'aide économique fournie par les pays riches soit accompagnée d'un effort pour améliorer la formation des cadres des pays en voie de développement dans le domaine de la gestion publique. La Fondation veut également contribuer à diffuser une culture fondée sur le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à faire appliquer le principe de subsidiarité à l'échelle internationale.

Types de projets dans les pays en voie de développement

Depuis sa constitution, la Fondation, en collaboration avec différentes organisations gouvernementales et avec d'autres institutions privées, a cofinancé de nombreux projets. Elle s'est engagée notamment dans des initiatives cherchant à stimuler la recherche scientifique locale, l'esprit d'entreprise en Amérique latine et dans le Sud-est asiatique, la formation professionnelle de la femme en Amérique latine et en Afrique.

3. Principes particuliers pour l'activité dans les pays industrialisés

Formation intégrale de la personne

La Fondation cherche à privilégier la formation intégrale de la personne, en particulier l'exercice des droits individuels et l'amélioration des rapports entre les peuples. Faisant appel à la solidarité, elle propose d'intégrer la coopération au développement dans la formation universitaire. Par la diffusion d'une mentalité responsable à l'égard des droits des générations futures, elle tâche de favoriser la sobriété dans l'utilisation des biens matériels et de promouvoir le respect de l'environnement.

Promotion de la réflexion interdisciplinaire

Les pays occidentaux forment leurs cadres universitaires à l'esprit critique et à la rigueur d'analyse, en vue de leur conférer un haut niveau de spécialisation scientifique et technique. Il s'ensuit que les activités professionnelles contemporaines, chaque fois plus influencées par cette vision technoscientifique, restent trop souvent hermétiques à une réflexion allant au-delà des aspects purement matériels de la vie. Des questions essentielles, portant sur la dignité de la personne humaine, sur le fondement rationnel des droits de l'homme et des lois de la société, sur le rôle fondamental de la famille, sur le rapport de l'individu avec la société, sur la relation entre la matière et l'esprit ou sur l'existence de Dieu restent ainsi pour beaucoup sans réponse. La Fondation se propose, pour cette raison, de promouvoir également, à partir du progrès de la science, des prouesses de la technique, ainsi que de l'expression culturelle et artistique de notre temps, une réflexion interdisciplinaire.

Types de projets dans les pays industrialisés

Dans ce cadre, la Fondation collabore notamment à la promotion de résidences d'étudiants et de centres de formation dans différents pays industrialisés, à l'organisation de séminaires interdisciplinaires internationaux, à des programmes de recherche scientifique et à la diffusion des découvertes récentes de la science.

4. Renforcer les liens entre les organismes de coopération suisses et européens

Intégrée dans la réalité socio-politique suisse, mais convaincue que les liens avec les pays de l'Union Européenne ne peuvent qu'être bénéfiques pour la coopération au développement, la Fondation a établi des rapports avec des ONG européennes en vue de permettre le cofinancement de projets par les organismes gouvernementaux de coopération suisses et européens.

5. Les projets génèrent des donateurs

Les projets suivis par la Fondation sont conçus pour qu'un grand nombre de personnes, par l'amélioration de leur formation, puissent en bénéficier directement. Leur reconnaissance se manifeste souvent par leur appui à d'autres projets de la Fondation. Une partie des fonds destinés aux projets provient d'anciens bénéficiaires. Ils voient dans la Fondation une institution capable de répondre à leur désir de contribuer au développement spirituel, culturel et social d'autres communautés humaines.

II. REALISATIONS DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

1. Tatari Project à Tallinn (Estonie)

Balti Haridus- ja Kultuuriühing (BHK) est une association indépendante à but non lucratif. Elle a été fondée en janvier 1997.

BHK a pour objectif la promotion de la compréhension mutuelle entre les différents pays et du développement culturel dans la région des Pays Baltes. Afin d'atteindre ces objectifs BHK établit et gère des centres de formation, de sport et de loisirs pour les jeunes ; elle organise des conférences sur l'éthique, des programmes d'études, des séminaires, des ateliers, des camps d'été et des voyages pour les étudiants.

La Fondation du Léman a reçu de Balti Haridus-ja Kultuuriühing, Tallinn (Estonie), une demande, pour changer les conditions du prêt qu'il a obtenu de la Fondation pour le « Tatari Project ».

Après étude du projet, le Conseil de Fondation décide d'augmenter la période de remboursement et de reconnaître l'effort réalisé en 2014 en doublant la contribution de la Fondation (EUR 150'000-)

Fondation du Léman, (donation 2015 : EUR 150'000-)

CHF 161'880-

III. REALISATIONS DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

1. Rosemont School à Dublin (Irlande)

Rosemont est un centre éducatif fondé en 1977 à Dublin, Irlande. Il s'agit d'une école privée d'enseignement différencié pour jeunes filles qui, au moyen d'une éducation personnalisée vise à l'excellence académique.

La construction d'un nouveau bâtiment constitue une charge supplémentaire insoutenable pour les élèves aux revenus modestes. C'est pourquoi, Rosemont a demandé une donation de 3'000'000 d'euros pour régler ces problèmes financiers.

Après avoir étudié le projet et entendu les explications d'un spécialiste des questions éducatives qui a validé le plan de récupération de l'école, le Conseil de Fondation a décidé d'autoriser la concession d'une aide du montant de la demande. Le paiement s'effectuera en deux temps (50% en Décembre 2015 et 50% en Janvier 2016)

Fondation du Léman, (donation 2015 : EUR 1'500'000-)

CHF 1'859'339-

IV. AUTRES REALISATIONS

1. SAXUM : Centre d'activités et Centre de ressources multimédia à Abu Gosh (Israël)

Le Centre international Saxum, situé à proximité de Jérusalem, ouvrira ses portes en 2016. Il offrira des cours et des séminaires de formation culturelle, historique et religieuse. Il comprendra un centre multimedia et un centre de formation professionnelle pour des jeunes filles de la région, de familles à revenu modeste, qui peuvent ainsi recevoir la formation de trois ans dans les domaines de la gestion hôtelière.

La Fondation du Léman collecte des dons pour le financement de ce projet promu par ACI depuis 2013. En 2015 le montant de ces dons s'élevait à 50'000 dollars américains, ainsi qu'à 161'967,45 euros. Les dons reçus ont été transférés régulièrement au profit d'ACI.

Pour l'année 2015, l'ensemble des transferts a été de CHF 268'376-

2. Centre d'Information et de Recherche en matière d'Education, CIRME (Suisse)

La Fondation du Léman compte parmi ses buts «l'aide à la famille tant en Suisse qu'à l'étranger de manière à promouvoir la famille comme cellule de base de la société et l'aide aux parents en matière d'éducation» (Art. 2 b des Statuts). La Fondation est donc intéressée à promouvoir la recherche dans le domaine de l'éducation.

A cette fin, la Fondation a décidé en 2015 de financer les frais de rédaction et de publication d'un livre sur l'enseignement différencié (non-mixte).

Le travail est dirigé par un expert en éducation en collaboration avec des institutions présentes dans ce domaine.

Contribution aux frais du CIRME

Fondation du Léman, versements 2015

CHF 17'500-

- ❖ Des dons en faveur des projets dans des pays en voie de développement peuvent être versés sur le compte courant numéro 382084-01-1 auprès du Crédit Suisse, 1211 Genève 70
IBAN: CH44 0483 5038 2084 0100 1
BIC: CRESCHZZ12A

- ❖ Des dons en faveur des projets dans les pays industrialisés et pour le projet SAXUM peuvent être versés sur le compte courant numéro 382084-01-2 auprès du Crédit Suisse, 1211 Genève 70
IBAN: CH17 0483 5038 2084 0100 2
BIC: CRESCHZZ12A

- ❖ Des dons destinés à promouvoir une éducation attentive à la différence peuvent être versés sur le compte courant numéro 382084-01-12 auprès du Crédit Suisse, 1211 Genève 70
IBAN: CH38 0483 5038 2084 0101 2
BIC: CRESCHZZ12A

Fondation du Léman
Boîte postale 296
CH-1211 Genève 12
fondation@leman.ch